Tayeb Biad, Al Makhzen wa dariba wa al isti'mar. Daribat at-tartib, 1880-1915, Casablanca, Afrique Orient, 2011, 334 p.

Un jeune historien, Tayeb Biad, vient de publier, aux éditions "Afrique Orient," une thèse de doctorat soutenue en 2002, à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines/Dhar el Mehraz de Fès, sur le régime fiscal au Maroc précolonial. Le livre, préfacé par Mostapha Bouaziz, est une contribution à l'histoire économique et sociale du Maroc avant l'introduction des structures modernes initiées par le colonialisme français à l'aube du XXème siècle.

Le livre est constitué de treize chapitres, répartis en quatre parties. Ils traitent, respectivement, des structures rurales, des appareils du Makhzen, des modes de perception fiscale, durant les règnes des sultans Moulay Hassan et Moulay Abdelaziz.

Toutefois, il convient, d'indiquer, de prime abord, trois aspects.

- 1) Le titre. L'auteur a jugé utile d'introduire un changement par rapport à l'intitulé initial de la thèse, « le *tertib* et son impact sur la société marocaine ». La publication met donc en exergue les acteurs principaux de la nouvelle politique fiscale marocaine, à savoir le Makhzen et les puissances coloniales.
- 2) Le cadre chronologique. Tayeb Biad précise que son étude s'étale de 1880, date à laquelle les nations européennes ont poussé le Makhzen, lors de la conférence de Madrid, à adopter des réformes susceptibles d'améliorer ses recettes fiscales, et de répondre aux exigences financières internationales, jusqu'en 1915, lorsque l'administration du Protectorat a procédé à l'application et à la généralisation du *tertib* pour garantir des recettes régulières.
- 3) La documentation. L'auteur s'est appuyé sur des archives internes et externes, à savoir les manuscrits conservés dans les dépôts d'archives de Rabat, de la Bibliothèque Nationale et de la Bibliothèque Hassaniya, ainsi que dans le centre des archives diplomatiques de Nantes et le service historique de l'armée de terre de Vincennes.

Le livre s'articule autour des rapports fiscaux entre le Maghzen et les tribus à la fin du 19^e siècle, à partir du *tertib*, cet impôt moderne imposé dans une société encore archaïque, et dans un contexte difficile, marqué par la pression coloniale des puissances européennes. L'auteur développe cette réalité en mettant l'accent, essentiellement, sur les facteurs de blocage de la société marocaine précoloniale, qui ont conduit le pays à l'impasse au début du XXème siècle.

La première partie traite des structures économiques des campagnes marocaines avant le colonialisme, dans l'esprit de mettre en lumière le blocage de l'économie rurale, dû non seulement à la faiblesse du dispositif technique et du rendement, et aux crises de subsistances, mais aussi à la structure sociale, car, pour l'auteur, la famille, cette cellule principale du tissu tribal et de la production, s'est désintégrée au XIXème siècle, et par conséquent les exploitations agricoles et pastorales se sont morcelées, empêchant ainsi toute possibilité d'accumulation des richesses.

La seconde partie est consacrée au Makhzen. L'auteur décrit l'appareil makhzenien, sa hiérarchie, ses modes de gouvernement, sa mobilité territoriale, sa puissance et sa faiblesse, mais concentre ses analyses sur « le Makhzen local ». En effet, c'est à partir de la gestion des affaires locales que l'on peut comprendre les difficultés du fonctionnement administratif, les tensions survenues entre les populations et les représentants du pouvoir central, l'échec des réformes. Le Maroc précolonial ne disposait pas d'une administration capable de contrôler les populations, et de les gérer par des lois stables et équitables. Il s'agit là d'un problème majeur qui explique le blocage du système makhzenien face aux nouveaux défis d'un XIX^{ème} siècle de plus en plus mondialisé.

Les troisième et quatrième parties sont réservées au *tertib*, pendant les règnes de Moulay Hassan et Moulay Abdelaziz. L'auteur définit ce mot dans son contexte historique et culturel, en reprenant les éclairages de Brahim Boutaleb, insistant sur la connotation religieuse du mot *islah* qui veut dire réforme, d'où la pertinence du mot *tertib* ou *tandhim*, comme c'est le cas en Tunisie et dans l'ensemble de l'empire ottoman. Ces deux parties du livre, consistantes, il faut le dire, mettent l'accent sur les divers aspects du nouvel impôt: les conditions fiscales d'avant 1880, les recommandations de la conférence de Madrid incitant le Makhzen à adopter une nouvelle législation fiscale, le dispositif mis en place pour la levée des charges, et les handicaps internes et externes qui ont gêné, voire fait avorter une telle réforme.

Les impôts ont toujours été au centre des problèmes du système de gouvernement makhzenien, et des débats animés par les 'ouléma sur leur légalité ou illégalité, car les besoins accrus des caisses du Makhzen et les modes de perception, dépourvus de toute équité administrative, étaient à l'origine des exactions commises par les agents du fisc à l'encontre des contribuables. Les sources de l'histoire du Maroc, précoloniale et même médiévale, attestent une fiscalité dévorante, ayant souvent un impact destructif sur la productivité et l'attachement des populations au sol. Ibn Khaldoun avait raison en disant que lorsque « l'impôt dépasse les limites de l'équité, le peuple perd toute disposition pour le développement agricole, i'timâr», car « le coût de l'agriculture [étant] trop élevé... tout espoir de gain, manfa'a, demeure théorique... beaucoup abandonnent la terre ». Au XIX ème siècle, le Maroc était dans la même logique. Les observateurs européens, tels Edmond Doutté, Edmond Michaux-Bellaire, et autres, ont fait le même constat à la veille du Protectorat. La transition d'un impôt traditionnel, partiel, « légal », selon la terminologie jurisprudentielle, à un impôt administratif et régulier, s'est avérée difficile. Le Makhzen était déboussolé, la population mal préparée, alors que le calcul des Etats européens, instigateurs de cette réforme, était, dans la pratique, plutôt pragmatique qu'économique.

Tayeb Biad a le mérite d'avoir entamé une discussion fructueuse avec les enquêtes d'ethnologie coloniale, les monographies d'histoire des tribus, et les travaux de sociologie rurale, ce qui a permis d'enrichir son approche, en braquant les lumières sur les conditions socio-économiques, plus que sur les pressions étrangères. A partir de là l'auteur parvient à conclure que l'archaïsme du système de la gestion des affaires publiques, en l'occurrence la fiscalité, explique les tensions accrues entre le pouvoir

central et les populations paysannes, et le refus de toute réforme, dû au manque de confiance entre gouvernants et gouvernés. Lorsque le Makhzen adopte à la fin du XIX^{ème} siècle le *tertib* pour garantir des revenus réguliers et assurer une équité sociale, les campagnes étaient déjà épuisées, les populations affamées, les contribuables ruinés.

MOHAMED HOUBAIDA

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Kénitra.